

A POSER
S.A.R.L. au capital de 7.500 €
Siège social : 10, rue de Pégase 72650 TRANGÉ
444.920.466 R.C.S. LE MANS

**I – Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025
soumise par la gérance aux associés**

Il est proposé :

- a) d'affecter le résultat de l'Exercice ainsi qu'il suit :

distribution de dividende	301.106,13 €
---------------------------	--------------

- b) de compléter la distribution ci-dessus par un prélèvement sur le poste « autres réserves » à hauteur de 172.143,87 € à l'effet de parvenir à une distribution d'un montant de 473.250,00 €, soit 946,50 € pour chacune des 500 parts sociales composant le capital social.

Après distribution, le solde du compte « autres réserves » ressortirait ainsi à 54,55 €.

Le dividende proposé serait mis en paiement à compter du jour de la décision de l'assemblée générale.

Il est rappelé que le dividende bénéficie du régime des sociétés mères prévu à l'article 145 du Code général des impôts, et n'est pas pris en compte dans le résultat imposable de la société qui perçoit ce produit, à l'exception d'une quote-part de frais & charges de 5 %.

Nous vous prions de bien vouloir approuver cette affectation.

**II – Résolution d'affectation du résultat votée par l'assemblée générale ordinaire annuelle
du 3 mars 2026**

3^{ème} résolution

L'assemblée générale :

- c) d'affecter le résultat de l'Exercice ainsi qu'il suit :

distribution de dividende	301.106,13 €
---------------------------	--------------

- d) de compléter la distribution ci-dessus par un prélèvement sur le poste « autres réserves » à hauteur de 172.143,87 € à l'effet de parvenir à une distribution d'un montant de 473.250,00 €, soit 946,50 € pour chacune des 500 parts sociales composant le capital social.

Après distribution, le solde du compte « autres réserves » ressort ainsi à 54,55 €.

Le dividende proposé sera mis en paiement à compter du jour de la présente assemblée, par inscription en compte courant d'associés.

L'assemblée générale prend acte que le dividende bénéficie du régime des sociétés mères prévu à l'article 145 du Code général des impôts, et n'est pas pris en compte dans le résultat imposable de la société qui perçoit ce produit, à l'exception d'une quote-part de frais & charges de 5 %.

Rappel des dividendes antérieurement distribués Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que la Société a procédé, au titre des trois précédents exercices, aux distributions suivantes :

.../...

.../...

Exercice social	Dividende global
Exercice social clos le 31/12/2022	300.000,00 €
Exercice social clos le 31/12/2023	400.000,00 €
Exercice social clos le 31/12/2024	385.000,00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants.

◆

Fait par *Yousign*, le

« *Certifié exact* »

M. Antoine PICHON, ès qualités

A POSER

S.A.R.L. au capital de 7.500 €
Siège social : 10, rue de Pégase 72650 TRANGÉ
444.920.466 R.C.S. LE MANS

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2025

M. Antoine PICHON, ès-qualités
« Certifiés conformes »

Antoine PICHON

✓ Certifié par  yousign

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025				31/12/2024
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)			
	Frais d'établissement (II)			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires	9 000	9 000	
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
ACTIF CIRCULANT	Constructions			
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	15 779	10 335	5 444
	Autres immobilisations corporelles	158 635	124 379	34 256
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes			4 041
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)			47 005
	Participations			
	Titres imm. de l'activité de portefeuille			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	9 482		9 482
	Total de l'actif immobilisé (III)	192 896	143 714	49 182
	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements	189 696	38 095	151 601
	En-cours de production de biens			95 799
	En-cours de production de services			
	Produits finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	CREANCES (2)			
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Créances clients et comptes rattachés	121 234	22 646	98 588
	Autres créances	126 402		115 598
	Charges constatées d'avance	4 694		61 557
	Capital souscrit appelé, non versé			5 255
	Valeurs mobilières de placement			
	Instruments financiers et jetons détenus			
	Disponibilités	555 628		555 628
	Total de l'actif circulant (IV)	997 655	60 741	936 913
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	1 190 550	204 455	986 095
				998 575

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

9 482

9 482

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	7 500	7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	750	750
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	172 198	172 482
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	301 106	384 716
	Subventions d'investissement	1 250	1 850
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	482 805	567 298
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	4 311	8 975
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	231 073	155 143
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111 580	80 338
	Dettes fiscales et sociales	119 821	146 817
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	36 506	40 004
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	503 291	431 277
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	986 095	998 575
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		301 106,13	384 716,02
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		272 218	271 825
(2) Dont emprunts participatifs			

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025



ANNEXE



COGEP

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : SARL A POSER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de **986 095** euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de **301 106** euros

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2025** au **31/12/2025**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/02/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2025** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 du 4 novembre 2025 modifiant le règlement ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Règles et Méthodes Comptables

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	9 000				9 000	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 000				9 000	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement			2 795		2 795	
	Instal technique, matériel outillage industriels	12 569		7 661		15 779	
	Instal., agencement, aménagement divers			6 918		6 918	
	Matériel de transport	142 803				139 803	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	9 825		2 967		11 914	
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		165 198		20 341	11 124	174 414	
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	9 482		150		9 482	
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 482		150		9 482	
TOTAL		183 680		20 491	11 274	192 896	

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
Règlement ANC 2022-06					
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	9 000			9 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 000			9 000
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement		1 825	1 825	
	Instal technique, matériel outillage industriels	8 529	1 806		10 335
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		43 855	42 675	1 181
	Matériel de transport	100 592	18 734	3 000	116 326
	Matériel de bureau, mobilier	5 032	2 720	878	6 873
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	114 152	68 940	48 378	134 714
TOTAL		123 152	68 940	48 378	143 714

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	36 283	16 046	14 234	38 095
	Sur comptes clients	22 438	209		22 646
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	58 721	16 255	14 234	60 741
TOTAL GENERAL		58 721	16 255	14 234	60 741
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			16 255	14 234	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	9 482	9 482	
	Clients douteux ou litigieux	23 416	23 416	
	Autres créances clients	97 818	97 818	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	29 840	29 840	
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 871	9 871	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	86 691	86 691	
	Charges constatées d'avance	4 694	4 694	
	TOTAL DES CREANCES	261 813	261 813	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	4 311	4 311		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	111 580	111 580		
	Personnel et comptes rattachés	55 268	55 268		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 209	49 209		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	12 950	12 950		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 394	2 394		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	36 506	36 506		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	272 218	272 218		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		4 662			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		7 000
Autres créances clients		7 000
CLIENTS PROD NON ENC FACT	7 000	

Charges à payer

		31/12/2025
Règlement ANC 2022-06		
Total des Charges à payer		96 059
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2
<i>INTERETS COURUS</i>	2	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 610
<i>FOURN FACT NON PARVENUES</i>	1 610	
Dettes fiscales et sociales		66 426
<i>PROVISION SUR PRIMES</i>	40 715	
<i>URSSAF GERANT</i>	570	
<i>AUT CHG SOC A PAYER</i>	244	
<i>CHARGES SOCIALES PRIMES</i>	23 250	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	1 178	
<i>TAXE D APPRENTISSAGE</i>	469	
Autres dettes		28 021
<i>RABAIS REMISES RISTOURNES</i>	28 021	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		4 694	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		4 694	

--

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	15,0000	7 500,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		500,00	15,0000	7 500,00